

grandes administrations de l'Etat, à la cour des comptes, dans le corps si remarquable de l'inspection des finances, ils tiennent une place particulièrement honorée. Sous la robe de l'avocat, ou bien comme notaires et comme avoués, ils mettent leur science du droit et de la jurisprudence, le talent de leur parole et l'indépendance de leur caractère au service des causes les plus nobles et les plus justes. L'Eglise et la société n'ont cessé de trouver dans leurs personnes, au cours des luttes qu'elles ont traversées, de très éloquents et très zélés défenseurs.

“ L'Institut de France a voulu consacrer, semble-t-il, l'épanouissement de tant de qualités et de si hautes vertus en appelant à lui cinq de vos maîtres. Elle peut être fière, votre illustre maison, d'avoir possédé un Lapparent, dont les travaux sur la géologie appartiennent au patrimoine national, un Branly, le père immortel de la télégraphie sans fil, un abbé Rousselot, dont la création, qu'il réalisa ici-même, de la phonétique expérimentale a fait un professeur au Collège de France plus connu et plus célèbre encore à l'étranger que dans son propre pays.

“ Et qu'on ne vienne pas nous dire que l'Université catholique, qui fait de tels savants, ne saurait encore, dans un domaine plus réaliste, donner un enseignement préparant ceux qui l'ont reçu à devenir des conducteurs d'hommes, capables de diriger, pour le plus grand bien des intérêts de l'Etat, les destinées de la patrie. Au cours d'un pieux pèlerinage que je viens d'effectuer en Belgique, j'ai eu l'honneur de me rencontrer avec des personnages politiques, membres du gouvernement et parlementaires distingués. Comme je restais sous le charme de la très haute culture de ces hommes éminents et comme je m'informais de quelle *Alma mater* ils étaient les si dignes fils, j'appris qu'à peu près tous pouvaient s'enorgueillir d'avoir appartenu à la célèbre université catholique de Louvain. J'appris ainsi que le parlement de Belgique comp-